



VIONNAZ
C O M M U N E

Bilan 2026

des actions de promotion de la santé de la population dans la Commune de Vionnaz

Label « Commune en santé »

Le label « Commune en santé » a pour mission d'inciter à la création d'environnements propices à la santé, en permettant de prendre conscience des mesures déjà présentes dans les communes, en favorisant leur pérennisation et en encourageant le développement de nouvelles actions. Votre commune peut influencer positivement et à long terme la santé ainsi que la qualité de vie de votre population.

Le label soutient votre commune dans l'inventaire de toutes les mesures de promotion de la santé, afin de les valoriser auprès des habitant·e·s, mais aussi d'identifier les forces et faiblesses des composants structurels influençant la santé.

Etat des lieux des actions développées avec le soutien de la commune

Les tableaux ci-dessous mentionnent les mesures développées pour la Commune de Vionnaz dans les 6 domaines :

I. Politique communale	18 mesures	II. Offres de loisirs	25 mesures	III. Famille et solidarité	14 mesures
IV. École	9 mesures	V. Santé au travail	9 mesures	VI. Espaces publics et infrastructures	13 mesures

Les 88 mesures sont validées par Promotion Santé Valais dans le cadre de la labellisation.

Promotion Santé Valais

Directeur
Jean-Bernard Moix

Resp. Label Commune en santé
Corinne Card

Commune de Vionnaz

Président·e
Valérie Bressoud Guérin

Secrétaire
Florent Besse

Sion, le 10 février 2026

I. Politique communale

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Politique communale».

Elles témoignent d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : création de programmes de législature ou de commissions intégrant la promotion de la santé, adoption d'engagements écrits (modification du règlement communal, charte, nouvelles directives...), modifications organisationnelles (attribution de ressources financières, matérielle ou en personnel).

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Label Fourchette verte	Tous les repas servis dans les secteurs crèche (enfants de 18 mois à 4 ans), UAPE (enfants dès 4 ans) et au Satellite sont labellisés fourchette verte. Notre cuisinière vient de réobtenir la toque d'argent lors du bilan 2025, par la fourchette verte et "Cuisinons notre région".	Enfants 504 enfants par semaine, tous secteurs confondus	Permanente	Facturation pour un repas : - à la crèche - à l'UAPE coûte CHF 8.00	Veillard Jennifer Directrice jennifer.veillard@vionnaz.ch 024 481 22 02
Label Youp'là bouge	Le personnel des structures d'accueil a reçu une formation continue lui permettant la mise en place d'un programme de mouvement faisant partie intégrante de la vie courante et des activités quotidiennes de la structure. Des adaptations concrètes de l'espace ont eu lieu (ex. : achat de matériel favorisant le mouvement, espaces de jeu intérieurs / extérieurs).	Enfants Les enfants fréquentant les structures crèches et UAPE	Permanente	Gratuit	Veillard Jennifer Directrice jennifer.veillard@vionnaz.ch 024 481 22 02

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Travailleur social de proximité	Un travailleur social de proximité a été mis en place, pour répondre aux besoins croissants en matière de prévention de la délinquance et pour être mieux à l'écoute des besoins de la jeunesse, sur le terrain. Le TSP travaille également en réseau avec les divers acteurs concernés (écoles, centre de rencontre et de loisirs, commissions communales, structures sociales...).	Adolescents, Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Les jeunes âgés entre 12 et 25 ans	Permanente	Gratuit	Taillard Grégoire travailleur social de proximité tsp.haut-lac@cimenterie.ch 079 960 90 06
Soirée des nouveaux arrivants et promotions civiques	Au mois de janvier, chaque année, la commune convie tous les citoyens pour un apéro convivial. Une invitation spécifique est adressée aux nouveaux arrivants et aux promotions civiques qui sont conviés sur scène afin de recevoir un petit présent de bienvenue. Cette soirée leur permet également de découvrir les sociétés locales existant sur le territoire communal.	Tout public Toute la population communale	1 fois par année	Gratuit	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilie.cornut@vionnaz.ch 024 563 00 25
Pass bienvenue	Les nouveaux arrivants dans la commune peuvent bénéficier d'un « pass bienvenue » leur permettant d'accéder gratuitement à des sites culturels durant une année.	Nouveaux-elles habitant-e-s Tous les nouveaux arrivants sur la commune	Permanente	Gratuit	Mabillard Izabella déléguee à l'intégration integration.haut-lac@achl.ch 0799441669

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Soutien aux sociétés locales	Une subvention annuelle est allouée aux sociétés locales qui en font la demande, dès 2 ans d'existence. Il y a également la mise à disposition gratuite des bâtiments communaux pour les répétitions, entraînements, manifestations, séances, etc. Les travaux publics de la Commune sont mis à contribution pour apporter le matériel nécessaire aux manifestations, directement sur place (tables, bancs, barrières, poubelles, etc.)	Autres Toutes les sociétés locales d'au moins 2 ans, dont le siège se trouve sur le territoire communal	Permanente, annuelle	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 024 563 00 23
Mise en place d'éco-point Gastrovert	GastroVert Private est un système de collecte des déchets alimentaires destiné aux communes. Les déchets sont valorisés par la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost. Les habitants de la Commune de Vionnaz bénéficient : - d'une carte d'accès fournie par la commune aux usagers-ères qui permet un contrôle du remplissage des bacs et un suivi de la matière récoltée, - de plusieurs points de collecte, - d'une distribution gratuite de sacs compostables, - d'un bio-seau permettant de réceptionner les déchets alimentaires, - d'une évacuation régulière des bacs en fonction de leur taux de remplissage, - du remplacement des bacs pleins par des bacs vides nettoyés, - d'une plateforme internet donnant accès à des conseils ou des informations.	Domicilié-e-s sur la commune Tous les habitants de la Commune (+ de 3000 à ce jour)	Permanente	Chaque foyer reçoit un bio-seau pour réceptionner ses déchets, ainsi qu'une carte d'accès pour les bacs gastrovert, le tout pris en charge par la Commune.	Bruttin Jean-Blaise Responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Application communale	La Commune de Vionnaz a mis en place une application en collaboration avec Megaphone. Celle-ci permet aux autorités de transmettre ses "communiqués officiels" à la population; aux sociétés locales et aux différents acteurs d'informer de leurs activités via l'agenda; d'informer des résultats des votations / élections.	Tout public Tous les habitants de la Commune, les résidents secondaires et toute personne qui pourrait être intéressée à participer à la vie locale	Permanente	Elle est téléchargeable via les liens usuels. Elle est facile d'utilisation et il suffit de sélectionner les catégories qui nous intéressent pour recevoir les notifications en temps utile. Les sociétés locales ont tout loisir d'y inscrire leurs activités et manifestations	Anthamatten Carole secrétaire municipale adjointe / ressources humaines carole.anthamatten@vionnaz.ch 0244820938

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Association sauvegarde du patrimoine	L'Association "Sauvegarde du patrimoine" existe depuis de nombreuses années à Vionnaz. Cette dernière récole et conserve toutes les photos, vidéos, objets attrait à notre Commune et ceci afin de préserver son patrimoine. Un travail de numérisation des archives est actuellement en cours pour un meilleur archivage. Cette association a son propre site internet qui ressource déjà plusieurs informations : https://patrimoine-vionnaz.ch/	Tout public Toute la population	Permanente	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023
Jobs d'été pour les jeunes	Chaque été, nous proposons aux jeunes de la Commune un petit job auprès de notre Commune et dans les secteurs suivants : Nettoyage des salles de classe et des bâtiments communaux Aide de bureau à l'Administration Aide auprès des Travaux publics	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Entre 15 et 20 jeunes	Permanente, chaque été	Publication des offres d'emploi au printemps et soumission des candidatures auprès de la Commune. Les jeunes engagés en possession d'une assurance accident et d'une assurance RC.	Anthamatten Carole Responsable RH carole.anthamatten@vionnaz.ch 0244820938

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
BRIC Seniors	Notre Commune a rejoint le BRIC (Bureau Régional d'Information et de Coordination), développé par le CMS Bas-Valais et Pro Senectute. Le BRIC est un service de proximité conçu pour centraliser les informations et apporter un soutien aux seniors, leurs proches et les professionnels. Basé à Monthey, le BRIC offre trois jours de permanence par semaine, avec une aide allant de l'orientation simple à des consultations approfondies sur des sujets tels que le maintien à domicile ou la préparation à la retraite.	Seniors Tous les habitants de 60 ans et plus de notre Commune (environ 800 en 2025)	Permanente	Gratuit et accessible à tous les habitants de 60 ans et plus, ainsi qu'à leurs proches.	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilienanchen@hotmail.com 0795366379
Repair café	"Réparer au lieu de jeter", on en rêve tous. En collaboration avec la Bibliothèque communale de Vionnaz, la Commune propose une matinée de réparations. Quelques bénévoles réparateurs, de divers domaines et pouvant varier d'une fois à l'autre (électricité, couture, menuiserie, etc.), se mettent à disposition de la population pour tenter de réparer leurs objets (machine à café, aspirateur, chaise, etc.).	Tout public au moins 20	2 fois année, au printemps sur Torgon et en automne à Vionnaz	Petites réparations gratuites. Pour les réparations plus importantes ou demandant des pièces spécifiques, le propriétaire de l'objet doit faire le nécessaire pour réparer celui-ci ou non.	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilienanchen@hotmail.com 0795366379

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
La Parade militaire de Vionnaz	La parade militaire de Vionnaz est un groupe d'anciens comme d'actuels militaires en service désireux de faire durer cette tradition qu'est la présence militaire lors de la fête dieu.	Adultes Tous militaires souhaitant rejoindre un groupe sympathique pour animer la Fête Dieu	Permanente	Gratuit	Guérin Raphael Président 024 481 16 04
Section des samaritains du Haut-Lac	Membre de l'association des Sections de samaritains du Valais romand (ASSVR) qui regroupe toutes les sections de samaritains du Valais romand et de l'Association Suisse des samaritains (ASS). Notre section est active sur les communes de Saint-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz. Elle est formée d'une vingtaine de membres actifs, qui se forment continuellement lors de cours internes et d'exercices périodiques de mise en situation. Elle comprend des secouristes de niveau 1, 2 et 3 (IAS).	Adultes Toute personne souhaitant s'investir dans les soins à porter aux autres	Permanente	Accessible à tous	Baud Mariette Présidente sama.haut-lac@bluewin.ch 079 694 88 44
Bibliothèque communale	A disposition : 1 poste de consultation informatique, 6 places de travail, des « ilots lecture détente ». Une boîte de retour de document se trouve à l'extérieur du bâtiment accessible en tout temps. Des ressources en ligne par la Médiathèque Valais sont également accessibles : eBOOKS - eLEARNING - eMUSIC - ePERIODIQUES - eFILM Plus de 9'000 documents pour tous les âges.	Tout public Toute personne bénéficiant du bibliopass	Horaires d'ouverture : Mardi : de 15h00 à 19h30, Mercredi : de 15h00 à 17h30, Vendredi : de 15h00 à 17h30	Gratuit	Mariaux Marisol Responsable de la Bibliothèque Bibliotheque@vionnaz.ch

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Office du tourisme de Torgon	L'office du tourisme de Torgon offre un accueil aux touristes et voyageurs de passage, ainsi que des conseils de randonnées et d'activités dans la région. Il organise divers événements tout au long de l'année afin d'animer la station de Torgon et notamment deux jeux d'énigmes, en pleine nature, à résoudre avec toute la famille. Les jeux sont adaptés aux enfants de 4 à 12 ans, ils peuvent se pratiquer seul ou à plusieurs. Il s'occupe de la location du matériel pour le parcours du Tir à l'arc, des Escapes games et de locations d'E-Bike durant la belle saison. Il gère également TorgonLand est un parc de loisirs destiné aux familles. Avec 10 attractions, dont 8 gratuites, les familles plongeront dans un univers magique en compagnie de la mascotte locale, Léon le Mouflon.	Tout public Toutes personnes souhaitant passer un moment agréable à Torgon, le temps d'un séjour ou juste pour une journée	Permanente	Gratuit	Torgon tourisme info@torgon.ch 024 481 31 31
Cartel	Le Cartel est l'association regroupant les sociétés locales qui le souhaitent. Il permet des discussions entre toutes les sociétés affiliées et la Commune, une mise en commun de l'Agenda des activités et manifestations proposées tout au long de l'année. Il se réunit 2 fois par année.	Autres Toutes associations ou sociétés locales dont le siège se trouve sur la Commune	Permanente	Accessible à toutes les sociétés locales et associations ayant leur siège sur le territoire communal de la Commune	Raboud Patrick Président cartelvionnaz@gmail.com

I. POLITIQUE COMMUNALE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Marché de Noël	Chaque année, un marché de Noël est organisé à la salle des Fontanies, réunissant des artisans principalement locaux ou de la région. Cette journée est jumelée avec le téléthon qui s'occupe donc de la partie restauration. Quelques animations sont prévues également tout au long de la journée.	Tout public Tout public	Une fois par année vers la mi-décembre	Gratuit - accessible à tous	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023

II. Offres de loisirs

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Offres de loisirs».

Elles concernent toutes les propositions d'activités/événements/animations, ainsi que les actions de prévention visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux, sur les plans sportifs, culturels et alimentaires. Ces prestations s'adressent à l'ensemble de la population ou à des publics spécifiques.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Soutien pour la formation des jeunes / sociétés locales	Une subvention annuelle est allouée aux sociétés locales, en fonction de leur implication en faveur de la jeunesse (montant forfaitaire par jeune en formation).	Adolescents, Enfants La population âgée jusqu'à 18 ans, active au sein de sociétés ou d'associations locales à caractère sportif, culturel ou de loisirs.	Permanente / annuelle	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 024 563 00 23
Soutien à la formation au conservatoire	Une subvention forfaitaire annuelle est versée en faveur de chaque enfant domicilié sur la Commune, formé au conservatoire cantonal	Adolescents, Enfants Les enfants de moins de 18 ans en formation au conservatoire cantonal	Permanente / annuelle	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 024 563 00 23

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Groupe seniors	Le groupe d'aînés organise, environ 1 fois par mois, un loto pour les seniors.	Seniors Population âgée de plus de 60 ans	Permanente	En principe gratuit	Delseth Heidi comité d'organisation
Sortie des aînés	Une sortie est proposée pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Accueil le matin avec le petit déjeuner, départ le matin pour une visite, repas au restaurant, activité l'après-midi, puis retour.	Seniors Tous les citoyens de 65 ans et plus	Permanente - 1 fois par année	Une participation de CHF 50.00 est demandée aux participants	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilie.cornut@vionnaz.ch 0245630025
Noël des aînés	Un repas est organisé au mois de décembre pour les aînés de 65 ans et plus, avec accueil, apéro et repas de midi.	Seniors La population des 65 ans et plus	Permanente - 1 fois par année en décembre	Gratuit	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilie.cornut@vionnaz.ch 0245630025
Passeport Vacances	Chaque année, durant 2 semaines, les enfants peuvent participer à 4 activités. Le programme est publié chaque année et distribué en classe aux élèves concernés.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Enfants en âge de scolarité primaire (dès la 3H).	Permanent	Une participation de CHF 35.00 pour les 4 activités est demandée, par enfant.	Pot Cindy Présidente et secrétaire info@pasvac-mv.ch

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Fugue chablaisienne	La Fugue est une manifestation de mobilité douce, tout public, proposant de découvrir le Chablais autrement (www.la-fugue.ch) Une aire d'animation est organisée à Vionnaz, proposant plusieurs activités et de quoi se restaurer et se désaltérer.	Tout public Toute la population de la région (y compris personnes à mobilité réduite - des aires d'animation étant proposées sur tout le parcours).	Mesure pérenne, organisée annuellement et se déroulant sur une journée complète, vers mi-juin	Gratuité pour les participants	Gilli Loïc conseiller communal en charge de la mobilité et la sécurité loic.gilli@vionnaz.ch 024 563 00 24
Journée à ski Snowbus	Torgon offre la possibilité de passer une journée sur son domaine skiable (prise en charge complète des enfants au départ du bus depuis la plaine et jusqu'au retour en fin de journée) accompagné d'un moniteur ESS. http://www.torgon.ch/votre-sejour/le-torgon-snowbus/	Enfants Enfants de 6 à 15 ans	Permanente organisée chaque année, sur plusieurs dates durant la saison d'hiver	CHF 15.- / enfant et par jour	Torgon tourisme info@torgon.ch 024 481 31 31
Fête au village	L'esprit de village se perd, dans nos communes (mobilité accrue de la population, centres d'intérêt divers, divergents et souvent égocentriques). Il est donc important de favoriser le contact entre les habitants d'un même village afin de pérenniser le bien vivre ensemble. Dans cet esprit, un comité de bénévoles organise chaque 2 ans la fête au village.	Tout public Tous les citoyens et les citoyennes de la Commune, ainsi que les habitants des communes alentours.	Tous les 2 ans	Gratuit	Fête au village feteauvillage25@gmail.com 079 734 76 19

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Animations Bibliothèque	"Né pour lire" promeut la lecture à voix haute dès la petite enfance comme outil essentiel pour le développement cognitif, linguistique et émotionnel des enfants, ainsi que pour le bien-être familial et social. La Bibliothèque de Vionnaz collabore avec Bibliomedia et propose des matinées "Né pour lire" un mardi matin par mois durant toute l'année. La crèche du Papillon bleu participe, en général, à ces matinées avec les enfants fréquentant la structure. En collaboration avec la ludothèque de Vouvry, la bibliothèque de Vionnaz propose des après-midi jeux de sociétés de 15h à 17h.	Tout public Tous les enfants, accompagnés de leurs parents, avant l'âge de la scolarité. Environ 15 personnes	Permanente	Gratuit pour les participants	Mariaux Marisol Responsable de la Bibliothèque Bibliotheque@vionnaz.ch
Ski club	Le ski-club promeut non seulement le ski de compétition, le ski pour tous, mais également le snowboard avec l'objectif de susciter du plaisir pour tous ses membres. Pour cela, il est composé de moniteurs formés (formation Jeunesse et Sport) et motivés à transmettre leurs connaissances.	Tout public 50	Cours compétition samedis matin et les cours de ski pour tous et de snowboard samedis après-midi.	La finance d'inscription est de CHF 60.- pour le premier enfant, puis de CHF 40.- dès le 2e enfant.	Mertz Raphaël Chef OJ r.mertz@skiclubtorgon.ch

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Musée plein air	Sous l'égide de la commission culturelle, avec l'aide de la Sauvegarde du patrimoine de la commune de Vionnaz (www.patrimoine-vionnaz.ch) les atouts culturels, historiques de la commune de Vionnaz sont mis en valeur notamment par la création d'un musée en plein air. Ce musée à ciel ouvert concerne en particulier des bâtiments, des lieux dévoilant aux résidents et aux visiteurs des bribes d'histoire locale. Tout au long de votre promenade, 12 panneaux recto/verso à découvrir sur tout le territoire communal, de la plaine à la montagne.	Tout public Toute personne intéressée à se promener, découvrir et apprendre	Permanente	Gratuit - flyer téléchargeable sur le site www.vionnaz.ch	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023
Gym Les 4 Fontaines	Depuis plus de 30 ans, la société peut compter sur des moniteurs formés, enthousiastes et créatifs pour donner des cours de gym et de sport en général. Gym dame, unihockey, Zumba, gym infantine et plein d'autres ! Au total plus de 20 cours pour la plupart mixtes te sont proposés tout au long de la semaine. www.gymvionnaz.ch	Tout public Ouvert à tous de 2 à 99 ans	Toute l'année, hors vacances scolaires	Les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle et un abonnement de CHF 50.- au loto.	Guérin Muriel présidente Muriel@gymvionnaz.ch 079 728 16 11

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Chorale Ste-Cécile	La chorale Ste-Cécile est un chœur d'hommes fondé en 1899 grâce à l'heureuse initiative de 26 membres amoureux du chant. Elle se compose actuellement de 12 chanteurs répartis dans quatre registres et sa direction est assurée, depuis septembre 2016, par Monsieur Nicolo Battaglia. Le chœur d'hommes, de tous temps, s'est joint à la vie paroissiale et communale, pour devenir, au fil du temps, un élément culturel important et une réalité d'animation locale et communautaire incontournable. Plusieurs événements sont organisés : concert annuel, concert de Noël, repas de soutien, Amicale des Chanteurs du Haut-Lac, marché de l'Avent, 1er août...	Autres Tout homme souhaitant s'adonner à sa passion du chant	Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs à la salle de Paroisse de Vionnaz	Ouvert à tous les hommes	Cochard Jean-Claude Président jc.cochard50@gmail.com 079 310 55 20
Association Créa Vionn'	Deux amies ont souhaité animer le village au temps des fêtes de Noël. Avec quelques décors de fonds de tiroirs et des branches de conifères, des pives et plusieurs bougies, deux jours de bricolage sont organisés et ouverts à toutes personnes, du plus jeune au plus vieux. Elles fondent une association et passent à 4 jours avec un réel engouement ! Les écoles avec les classes de 1H et 2H sont invitées le vendredi matin une année sur deux. Le principe est resté le même ; récolte tout au long de l'année, aussi bien des végétaux naturels, supports en tous genres, bois flotté, ardoises et recyclage d'anciens objets de Noël gracieusement offerts : boules, petits personnages et divers objets. De plus, tout le matériel nécessaire à la fabrication est gracieusement mis à disposition. Une tirelire est placée à la sortie et le bénéfice est versé à des associations d'enfants de chez nous.	Tout public Toutes personnes aimant bricoler	Chaque année entre fin novembre et début décembre	Cette activité est "A votre bon cœur"	Eggenberger Fabienne Présidente creavionn@gmail.com 079 230 81 94

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Fanfare de l'Espérance	Fondée en 1885, la société de musique est composée d'env 40 musiciens âgés en moyenne de 35 ans, c'est une formation Brass Band. L'Espérance organise tout au long de l'année une variété d'événements, tels que des concerts, une soirée de Carnaval, la Fête-Dieu.... Elle participe à des manifestations locales et régionales, contribuant ainsi à l'animation de la région. L'école de musique est un autre pilier de l'association. Elle offre des cours de solfège ainsi que d'instruments (cuivres et percussions) aux jeunes et aux moins jeunes. Les jeunes talents, réunis sous le nom de « Jeun'Espérance », se produisent en public plusieurs fois par année. Chaque été, les apprentis musiciens participent à un camp de musique. Ils ont également l'opportunité de participer à des concours de solistes. Après quelques années de formation, ils intègrent les rangs de la fanfare, contribuant ainsi à perpétuer notre tradition musicale.	Tout public Toute personne ayant une âme de musicien	Permanente	Une cotisation annuelle est versée par les membres de la société	Rouiller Guillaume Président info@esperancevionnaz.ch 079 916 03 74
FC Vionnaz	Le club compte en son sein deux équipes actives masculines, une équipe active féminine, une équipe active vétérans, ainsi que diverses équipes juniors. Le FC Vionnaz participe aux championnats correspondant aux différents niveaux de jeu, qui vont de fin août à début novembre et de fin mars à mi-juin. Certaines équipes poursuivent avec l'entraînement en salle durant l'hiver.	Tout public Toute personne se sentant une âme de footballeur	Permanente	Une cotisation annuelle est perçue auprès des membres.	Burion Samy Président 079 310 79 77
Jeunesse de Vionnaz	Activités et soirées pour les 12-25 ans : La jeunesse organise des petites soirées dans son local (Abri PC, sous l'école de Vionnaz) environ un vendredi ou un samedi soir par mois et fait aussi quelques événements à la salle des Fontanies comme le bal et & beerpong ainsi que le tournoi de Jass.	Adolescents Tous les jeunes de la Commune âgés de 12 à 25 ans	Permanente	Une cotisation est perçue auprès des membres de la Jeunesse	Veuthey Louna Présidente jeunessevionnaz@gmail.com

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
L'Os Clodos - guggenmusik	En 1989, un petit groupe de percussionnistes se forme et décide d'animer les différents carnivals Bas-valaisans. Il se nomme "Les Irradiés". L'année suivante, les cuivres rejoignent le groupe et c'est une première mouture de ce qui deviendra les "L'Os Clodos" que l'on retrouve au carnaval de Monthey. Au mois de juin de la même année, la société se fonde officiellement sous le nom de "L'Os Clodos". Grâce à une ambiance extraordinaire, une solide amitié s'est créée entre les membres. Actuellement, la société compte plus de 50 membres. Une soirée annuelle : théâtre humoristique et concerts de guggen Un feu d'artifice chaque mois de février : carnaval... Discographie: 1995 : "One for Five", 1998 : "Small Circus", 2002 : "Made in China", 2005 : "Baldesos", 2008 : "Yeaah !!", 2012 : "Casin'Os"	Adolescents, Adultes Toute personne ayant une âme de musicien et aimant Carnaval	Permanente	Une cotisation est perçue auprès des membres	Cotter Jean-Marcel Président president@losclodos.ch 079 936 38 86

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Les Snaillons	Le nom des S'naillons signifie " sonneur " en patois. Le costume est rouge et noir: chapeau, gilet et pantalon noirs et chemise rouge parés d'edelweiss. Les toupins de diverses grandeurs pèsent de 6 à 12 kg. Le répertoire compte une dizaine d'évolutions (chorégraphies) et les sorties sont très diverses (environ 20 par an). Par ex : des comptoirs : Romont, Aigle, Sciez (France), des désalpes : Annecy et Châtel (France), Sembrancher, Verbier, Jaman, Lignièrès. Pour les offices du tourisme de Montana, Anzère, le Festival des Cors Alpes à Nendaz, le Marché de Noël à Montreux, la Fête de la Châtaigne à Fully, à Eguzon dans l'Indre (France), Auditorium Strawinski à Montreux, Fête Nationale Vevey et Plan-les-Ouates, Bouveret, cortèges, etc... La Fête Romande 2006 à St Cergue et 2009 aux Diablerets La Fête Fédérale 2008 à Brunnen et 2011 à Bulle	Tout public Toute personne aimant sonner les cloches	Permanente	Accessible à tous	Gex-Collet Arnold Président gexcolletvannay@bluewin.ch 079 301 36 07

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Torgonabike club	TorgonaBike Club a pour but : - de promouvoir la pratique du VTT en plaine et en montagne - de sensibiliser aux valeurs du sport en nature - d'organiser des entraînements, des sorties, des camps, des stages ou des compétitions, en lien avec la pratique du VTT - de développer une culture cycliste régionale - d'entretenir de bons rapports avec les associations cyclistes, sportives et autres - soutien, aide et conseils au développement des infrastructures cyclistes sur le territoire communal	Tout public Toutes les personnes désirant apprendre à pratiquer le VTT sur tous les terrains	Durant la belle saison, de mai à fin septembre	Une cotisation de membre et une participation pour les cours de VTT sont demandées aux participants.	Vassali Jean-Yves Président info@torgonabike.club
Ludothèque Ludomino intercommunale	Ludothèque intercommunale Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph. L'association a pour but d'offrir à tous les enfants et jeunes la possibilité de disposer d'un maximum de jeux et jouets de qualité, d'assister les parents dans leur choix en fonction des goûts et des aptitudes de leurs enfants. Les Ludothèques sont plus que de simples centres de prêt de jeux. Elles constituent un moteur d'éducation, de communication et d'intégration de tous les publics, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de niveau social.	Tout public Tous les habitants des 4 communes du Haut-Lac	La ludothèque est ouverte les mardi de 16h00 à 18h30, les mercredi de 9h30 à 11h30 et les samedi de 9h30 à 11h30	Différents types d'abonnement : pour les familles avec abonnement annuel (min CHF 20.-), pour les classes, crèches et institutions et par fois des frais de location	Doan Thérèse Présidente secretariat@ludomino.ch 024 481 14 79

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Malom festival	Malom Festival est une association qui organise le Malom Festival. Il se déroule durant 14 jours entre fin juillet et début août. Il est un événement musical et d'animation à Vionnaz. Il peut accueillir chaque jour plus de 1'000 spectateurs sur son site, entre les artistes, le public, les stands, les bénévoles, les campeurs, etc... L'entière des collaborateurs du Malom Festival sont constitués de bénévoles. Le festival se compose en 2 parties : la zone animation et restauration accessible gratuitement à tous le parc de jeux, réservé aux enfants de 4 à 14 ans, avec une entrée à CHF 5.00 / jour.	Tout public Petits et grands souhaitant se défouler sur les châteaux gonflables, profiter de la restauration et du bar, profiter des soirées à thème proposées tout au long du festival	Chaque année durant une semaine entre fin juillet et début août	Selon programme	Malom festival malomparcfestival@gmail.com 079 523 88 86
Troupe de théâtre Entre 2 actes	La troupe Entre 2 actes est une troupe de théâtre amateur. Elle est composée d'une poignée de membres qui aiment se réunir pour partager de bons moments d'humour. Une villageoise, Mme Sabrina Lichtenauer Klay se donne à l'écriture et écrit les pièces exclusives ensuite interprétée par ses camarades. De plus, tous les bénéfices des représentations sont versés à une association caritative. En outre, ils transmettent leur passion à une dizaine de jeunes dès l'âge de 10 ans qui se produisent une fois par année.	Tout public Tout amateur de théâtre, dès l'âge de 10 ans	Permanente	Accessible à tous	Lichtenauer Sabrina bledina1981@hotmail.com

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Natur'Art	Natur'Art est une exposition comprenant 9 oeuvres exposées à l'extérieur et pouvant être admirées entre Torgon et Vionnaz. Les visiteurs de la station sont invités à venir admirer leur travail en direct ainsi que l'évolution des oeuvres. Un vernissage, en libre accès, est également planifié le jour même des festivités. Le concours photo Natur'art est un projet né de la collaboration entre la Commune de Vionnaz et l'Office du Tourisme de Torgon. Grâce à un comité d'organisation, un concours photo a été lancé au mois de mai pour sélectionner les 24 oeuvres exposées à Torgon en extérieur du 17 août au 27 octobre 2024.	Tout public Toutes les personnes se promenant sur Torgon et souhaitant visualiser cette exposition	Permanente et enrichie chaque année avec une nouvelle oeuvre	Gratuit - accessible à tous	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023

III. Famille et solidarité

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Famille et solidarité».

Elles concernent toutes les offres de soutien adaptées aux différentes étapes et situations de la vie (petite enfance, parentalité, retraite, intégration, handicap, etc.) : conseil aux familles, aide matérielle et financière, structures pour les seniors, soutien à l'intégration, prévention des situations à risques...

Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Participation au projet d'intégration cantonal Valais	Programme d'intégration cantonal. Toutes les communes du district de Monthey et St-Maurice ont adhéré au projet. Le projet est coordonné de manière régionale. PIC Valais est un programme d'encouragement spécifique de l'intégration. www.vs.ch/web/spm/integration	Populations migrantes Nouveaux arrivants, migrants, population étrangère au sens large	Permanente et évolutive	Gratuit	Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@acl.ch 079 944 16 69
Chorale de Noël des enfants	Une petite chorale de Noël, composée des enfants des écoles de Vionnaz qui le souhaitent, est organisée chaque année afin d'animer le Noël des aînés	Elèves / étudiant·e·s / personnes en formation Chaque année, environ une trentaine d'enfants participent à cette chorale	Permanente	Gratuit	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilie.cornut@vionnaz.ch 0245630025

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Lettre pour les naissances	A chaque naissance sur le territoire communal, la famille reçoit une carte personnalisée, réalisée par la crèche du Papillon bleu, avec une lettre plus "formelle" contenant quelques informations utiles (dates "né pour lire" de la bibliothèque, lien vers pro jeunesse).	Parents Chaque nouveau né, quel que soit son ordre d'arrivée dans la fratrie/famille	Permanente	Gratuit	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilie.cornut@vionnaz.ch 0245630025
Cadeau naissance	A chaque naissance, la Commune offre 8 rouleaux de sacs poubelles de 35l que les familles doivent venir chercher dans l'année suivant l'arrivée du nouveau né.	Parents Chaque famille accueillant un nouveau né.	Permanente	Gratuit	Bruttin Jean-Blaise Responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 024 481 42 52
Sacs poubelles offerts pour les personnes souffrant d'incontinence	Les personnes souffrant d'incontinence et étant au bénéfice d'un certificat médical se voient offrir 3 rouleaux de sacs poubelles taxés de 35l chaque année.	Tout public, Domicilié-e-s sur la commune Toute personne souffrant d'incontinence et étant au bénéfice d'un certificat médical	Permanent - 1 fois par année	Gratuit, sur présentation d'un certificat médical	Bruttin Jean-Blaise Responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 024 481 42 52

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Fenêtres de l'Avent	Rencontre de quartier ou de société ayant lieu chaque soir pendant la période de l'Avent.	Domicilié-e-s sur la commune Toute la population de la commune et de nombreuses personnes / familles qui y retournent à cette occasion.	Permanente	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023
Appartements adaptés	La commune de Vionnaz a inauguré en janvier 2015 l'immeuble des Hirondelles proposant des appartements adaptés architecturalement. Ce bâtiment propose: 8 appartements de 2.5 pièces, 2 appartements de 3.5 pièces, 10 places de parc, une buanderie et une salle commune. Ces appartements ont été pensés pour faciliter la mobilité et la sécurité des locataires.	Seniors Personnes en âge de retraite, en priorité parmi la population locale.	Permanent	Location des locaux	Bruttin Jean-Blaise Responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252
Soirée Globe-Trotteur	Généralement 4 fois par année, il est proposé par le service de l'Intégration Région Haut-Lac des soirées découvertes du pays d'origine d'un habitant d'une des Communes du Haut-Lac.	Tout public environ une quarantaine de personnes	Permanente	Gratuit pour les participants	Mabillard Izabella déléguee à l'intégration integration.haut-lac@achl.ch 0799441669

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Aide aux familles	Les bénéficiaires de cette aide se divisent en 2 catégories, à savoir les enfants d'une part, et les jeunes en formation d'autre part. L'âge de l'ayant droit au 1er janvier de l'année en question fait foi pour la détermination de la catégorie de bénéficiaires. L'ayant droit devra être domicilié sur la Commune au 1er janvier de l'année en question. Dans tous les cas, l'aide sera versée aux parents ou au représentant légal.	Parents, Enfants Tous les enfants domiciliés sur la Commune	Permanente	Gratuit	Bruttin Jean-Blaise Responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252
Subvention à la formation sportive d'élite	La Commune met gratuitement à disposition des produits publicitaires "Torgon" aux jeunes touchant une subvention comme sportif selon les catégories 1/2. Ils s'engagent à afficher régulièrement les produits publicitaires. Catégorie 1 : Bénéficiaires d'une bourse sportive cantonale Jeunes de - 25 ans révolus domiciliés sur la commune et au bénéfice d'une bourse sportive cantonale, la Commune soutient : - l'achat du matériel sportif durable pour 30% de la dépense max CHF 500.- / an - une contribution à la bourse sportive max CHF 1'000.- / an Catégorie 2 : Jeunes en sport étude Jeunes de - 25 ans révolus domiciliés sur la commune et sur présentation de l'inscription sport-étude, la Commune soutient : - l'achat du matériel sportif durable lié à la pratique du sport concerné, sur présentation des quittances max CHF 400.- / an	Elèves / étudiant·e·s / personnes en formation Nos jeunes sportifs bénéficiant d'une bourse cantonale ou suivant une formation en sport étude et domiciliés sur le territoire communal	Permanente	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, du sport et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Ski - offre abonnement aux élèves	Les élèves âgés de 5 à 15 ans et domiciliés sur la Commune bénéficient de l'abonnement pour la saison d'hiver pour toutes les Portes du soleil, offert par Portes du soleil Suisse (pour les stations des Portes du soleil suisse) et par la Commune (pour les stations des Portes du soleil françaises).	Enfants 330	Cette mesure est rediscutée chaque année	Gratuit - il est demandé que les utilisateurs privilégient la station de Torgon pour la saison d'hiver	Bruttin Jean-Blaise responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252
Jardin communautaire	En septembre 2023, une poignée de citoyens se sont réunis pour créer un jardin communautaire. Celui-ci a également un but pédagogique en travaillant avec les écoles et la crèche. Le but est de jardiner, faire découvrir le jardinage aux enfants et créer un lieu convivial et de rencontres pour les membres.	Tout public 60	Permanente	Une cotisation annuelle de CHF 40.- pour membres seuls et de CHF 70.- pour les familles est demandée. Les membres passifs paient une cotisation de CHF 40.- / année.	Un jardin pour tous Vionnaz-Torgon unjardinpourtousvionnaztorgon@gmail.com
Amicale des sapeurs pompiers - téléthon	L'Amicale des sapeurs pompiers de Vionnaz-Torgon organise chaque année, depuis maintenant 38 ans, le Téléthon de Vionnaz. Cette fête est, depuis plusieurs années, associée au marché de Noël.	Tout public Toute personne souhaitant soutenir le Téléthon	Permanente	Gratuit	Eggenberger Ulrich Président ulrich.eggenberger@netplus.ch 079 353 18 26

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
ISTOK	La commune en 2004/5 a fait un geste très fort envers des enfants atteints dans leur santé venant de Biélorussie (Tchernobyl). Une association sans but lucratif et sans cotisation a vu le jour le 11/2005. Les membres en sont bénévoles. Elle compte uniquement sur l'aide financière des personnes et de dons (entreprises, organisations...). 4 objectifs : Améliorer la santé d'enfants biélorusses par des séjours chez nous. 2 séjours santé sont organisés par année depuis 2013, l'un de 3 semaines en été et l'autre de 2 semaines à Noël. Aider des pays (Kosovo, Moldavie, etc.) qui en ont besoin par l'acheminement de matériel sur place, habits, matériel informatique, médical, scolaire... Permettre à des enfants malades de venir en Suisse pour y recevoir des soins adaptés. Soutenir dans ces pays des institutions par le biais de dons financiers pour pouvoir acheter le plus urgent sur place.	Tout public Toute personne souhaitant soutenir cette cause	Permanente	Gratuit	Richard Alain Président 19alain64@netplus.ch 079 944 03 74

IV. École

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Ecole».

Elles concernent les actions de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école : soutien à l'intégration, activités sportives ou nature, aménagement des infrastructures scolaires, ateliers, promotion de la mobilité douce, aide au vivre-ensemble... Ces mesures cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant·e·s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Journées et camps polysportifs	Des sorties, journées puis des camps polysportifs sont organisés tout au long de la scolarité obligatoire. 1H-2H / 2 demi-journées de sorties à bob 3H-4H / trois demi-journées à la patinoire 5H-6H / trois journées à ski 6H / 3 demi-journées de joutes sportives au terrain de foot 7H / 3 journées à ski et 4 heures de rugby 8H / camp de ski sur 5 jours 9CO-11CO / demi-journées sportives, camps de ski et multisports.	Elèves / étudiant·e·s / personnes en formation Tous les enfants des écoles primaires et secondaires (1H-11CO)	Permanente - les activités évoluent et se densifient (en termes de durée et d'implication) au cours de la scolarité.	Gratuité sauf pour les camps de ski et les repas chauds des journées de ski	Bressoud Blattmann Annick Coordinatrice en éducation physique pour les écoles primaires annick.bressoudblattmann@edu.vs.ch 079 706 30 87

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Suivi et accompagnement des élèves en difficulté	La Direction Ecoles du Haut-Lac procède à un suivi systématique des élèves qui rencontrent des difficultés, en rapport avec les apprentissages ou le comportement en général. Elle assure le lien entre les élèves, les enseignants, les parents et les intervenants extérieurs, aussi souvent que nécessaire.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Chaque élève de la scolarité obligatoire se trouvant en difficulté dans le cadre de son parcours scolaire, quelle qu'en soit la raison ou l'origine	Permanente, organisée de façon systématique et faisant l'objet d'un suivi documenté.	Gratuit	Masserey Suzanne Directrice de l'EDHL suzanne.masserey@e du.vs.ch 024 482 22 00
Médiation par les pairs pour 1H-8H et CO	Les élèves de 8H motivés sont formés au rôle de médiateur. A tour de rôle et selon un tournus établi, 2 élèves par semaine, portant un signe distinctif (gilets verts) sont chargés de calmer le jeu lors de bagarres, de conflits ou de tensions pendant la récréation. Les élèves (10CO-11CO) qui le désirent peuvent suivre une formation destinée à la médiation par les Pairs : formation à l'écoute active, à la gestion de conflits, à la communication non violente. Ces élèves sont ensuite appelés à aider leurs camarades. Chaque année une dizaine de jeunes de 10CO suivent une formation. Au terme de l'année scolaire (10 rencontres dans le cadre de la formation), ils se voient attribuer la responsabilité d'une classe 9CO. Les élèves de cette classe qui le désirent peuvent alors prendre contact (modèle « Grands Frères ») et partager leur problème ou souci.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Chaque élève de la 1H à la 8H Chaque élève du CO	Permanente	Gratuit	Grau Nathalie médiatrice mediation.ep@edhl.ch 079 511 51 64

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Espace d'accueil «permanence santé»	- Espace de rencontre pour les élèves souhaitant établir un dialogue avec une personne de confiance. - Ceux-ci peuvent se rendre librement à la permanence durant ses heures d'ouverture, ou prendre rendez-vous. - La discussion a pour but d'identifier la véritable nature ou la source d'un problème, ou de répondre à diverses questions que se pose l'élève, dans un cadre confidentiel et sous la responsabilité d'une professionnelle formée. - L'infirmière en santé scolaire apporte soutien et conseil. En cas de besoin, elle ne se substitue pas, mais agit comme interface pour orienter les élèves qui en ont besoin vers les diverses structures existantes (SIPE, CIPRET,...)	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Tous les enfants des écoles primaires et secondaires (3H-11CO). Possibilité également d'y être accompagnés par leurs parents	Permanente Accueil libre ou sur rendez-vous tous les mardis matin en période scolaire. Les élèves peuvent s'y rendre, seuls ou accompagnés d'un parent s'ils le souhaitent. La démarche peut également émaner de parents.	Gratuit	Byland Joëlle Infirmière de santé scolaire sur le Haut-Lac joelle.byland@psvalais.ch 024 482 22 00

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Semaine « santé » hors grille	Soucieux de l'épanouissement des élèves du CO, le groupe santé de l'école, qui réunit l'infirmière et les médiateurs, s'est questionné sur les problématiques qui touchent les adolescents. L'objectif étant qu'ils puissent se développer globalement en améliorant leurs compétences cognitives, affectives physiques et sociales. Afin que les différentes interventions qu'ils leur seront proposés tout au long de leur scolarité soient cohérentes, un fil rouge a été choisi pour chaque degré : 9CO - Moi & Moi, 10CO Moi et les autres, 11CO Moi et mon futur. Les élèves expérimenteront donc à travers leur scolarité des activités sportives, spirituelles, culturelles et préventives afin de les aider dans leur construction identitaire.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Les élèves des quatre communes du Haut-Lac des degrés 9CO, 10CO et 11CO. Ces élèves ont entre 12 ans et 15 ans	1 semaine par année	Gratuit	Masserey Suzanne Directrice de l'EDHL suzanne.masserey@e du.vs.ch 024 482 22 00
Association des parents de Vionnaz-Torgon	L'Association des parents de Vionnaz-Torgon (APVT) existe depuis 35 ans. Elle a pour but la prévention, le soutien aux familles, une collaboration étroite avec les autorités, la crèche et l'école, l'organisation de conférences et de diverses activités pour les parents et les enfants.	Parents Tous les parents d'enfants scolarisés de la 1H à la 8H	Permanente	Une cotisation de CHF 30.- par année et par famille est demandée par l'Association	Liberto Giuseppina Présidente secretariat.apvionnaz@gmail.com
Installation de support à vélos et trottinettes à l'école	Dans le cadre de la revalorisation Interface, au niveau du secteur scolaire, des supports à vélos et trottinettes ont été installés afin de valoriser la mobilité douce pour rejoindre l'établissement scolaire.	Tout public, Enfants Toute la population	Permanente	Gratuit et à disposition de tous	Schmid Yoann conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire et du développement urbain yoann.schmid@vionnaz.ch

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Journée du lait à l'école	La journée du lait à l'école est une initiative s'inscrivant dans l'action portée par Swissmilk visant à faire découvrir le lait aux enfants, à la récréation. Elle a lieu une fois par année et se veut préventive et pédagogique. Aussi, les enfants des écoles et de la crèche découvrent, avec la visite de chèvres (les vaches étant plus compliquées à déplacer et d'un autre calibre), comment est fabriqué le lait, peuvent s'essayer à la traite au moyen d'un système de gants et dégustent du lait de vache et du lait de chèvre afin de pouvoir faire la différence. Le tout bien entendu nature (sans exhausteur de goût), dehors et vers la cours de l'école.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation 250 environ, savoir tous les élèves des écoles primaires de Vionnaz (1H à 8H) ainsi que les enfants fréquentant la crèche du Papillon bleu ce jour-là.	Ponctuelle	Tous les enfants fréquentant les écoles primaires de Vionnaz (1H à 8H), ainsi que les enfants (de 18 mois à 4 ans) fréquentant la structure d'accueil du Papillon bleu (crèche)	Cornut Emilie conseillère communale en charge du dicastère cohésion sociale et jeunesse emilie.cornut@vionnaz.ch 0795366379
Carnaval des enfants	Chaque année, le mardi après-midi de carnaval, le Carnaval des enfants de Vionnaz propose une fête pour les plus jeunes habitants de la Commune, accompagné de leurs parents. Une cortège est organisé dans les rues du village, accompagné par la Guggen de Los Clodos. Au programme : maquillages, château gonflables, DJ musique, divers jeux, pâtisseries, bonbons, bar pour ravir petits et grands.	Enfants Tous les enfants aimant fêter carnaval	Une fois par année	CHF 5.00 / enfant dès 3 ans - accessible à tous	Raboud Nathalie Présidente carnavaldevionnaz@gmail.com

V. Santé au travail

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Santé au travail».

Elles concernent les actions de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises : accompagnement/conseil, soutien aux apprenti-e-s, aménagement des espaces de travail, organisation d'activités de cohésion, formations à la sécurité, ateliers de prévention, promotion du mouvement et de l'alimentation... Elles visent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé, ou à amener un changement structurel dans les entreprises.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Fruits au bureau	- 1 fois par mois, la société "Fruits O Bureau" livre des corbeilles de fruits de saison et de producteurs locaux (sauf en hiver pour les bananes, etc.) pour tous les employés communaux. - Les responsables des différents services sont responsables de venir chercher les fruits qui leur sont dédiés, pour leurs collaborateurs. Cela concerne : les travaux publics, le service de STEP, la structure d'accueil (crèche et UAPE), la bibliothèque communale, le service technique, le service comptable, le secrétariat municipal, l'office de la population et le service des bâtiments	Employé-e-s communaux-ales une cinquantaine d'employés communaux	Permanent / 1 fois par mois pour le moment	Gratuit	Anthamatten Carole secrétaire municipale adjointe / ressources humaines carole.anthamatten@vionnaz.ch 024 482 09 38
Cours d'appui pour les apprentis	Les cours d'appui sont destinés aux apprentis qui en ressentent la nécessité et qui éprouvent des difficultés lors des cours professionnels. L'apprenti domicilié sur la commune doit être en situation d'échec ou avoir des notes qui ne permettent pas de continuer sa formation dans les meilleures conditions. Les cours individuelles sont donnés par la Commune, en collaboration avec la Commission d'apprentissage de la ville de Monthey.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Tous les apprentis domiciliés sur la Commune de Vionnaz.	Permanente	L'apprenti paie une participation de CHF 25.- / cours	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la formation, de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Formation 1er secours du personnel communal	Tous les employés communaux ont servi une formation de 1er secours auprès des samaritains du Haut-Lac. Ils ont appris les principales mesures de réanimation pour sauver la vie, ainsi que leur approfondissement et leur application chez les adultes et les enfants dans différentes situations. Objectifs du cours - Les participant-e-s alarment correctement et veillent à leur protection personnelle ; apprennent les mesures BLS, y c. l'utilisation de l'AED ; appliquent les mesures BLS-AED dans le cadre d'un entraînement pratique ; identifient un arrêt circulatoire, un infarctus du myocarde et une attaque cérébrale, et prodiguent les 1 secours à l'aide de la chaîne de sauvetage. Contenus du cours - Alarme, Chaîne de sauvetage, Évaluation du patient, Maladies circulatoires (attaque cérébrale), Manoeuvre de Heimlich, Entraînement pratique avec massage cardiaque, ventilation et défibrillation avec AED.	Employé-e-s communaux-ales environ 50	Ponctuelle	Obligation de suivi du cours par tous les employés communaux, tous services confondus.	Anthamatten Carole Responsable RH carole.anthamatten@vionnaz.ch 0244820938

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Apéro et souper du personnel	Une fois par année, la Commune organise un apéro et un souper du personnel où se retrouve chaque employé, tout secteur confondu, ainsi que les élus de l'exécutif. Lors de l'apéritif, le responsable d'un service présente celui-ci (fonctionnement, etc...). Si les locaux le permettent, tous les participants se rendent au local dédié à ce service.	Employé·e·s communaux·ales une cinquantaine	Permanente	Tous les membres du personnel communal sont invités à participer à ces deux évènements durant lesquels tous les services se mélangent et font plus ample connaissance.	Anthamatten Carole Responsable RH carole.anthamatten@vionnaz.ch 0244820938

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Personne de confiance en entreprise	La Commune de Vionnaz collabore avec "espritmomentum" dans le cadre de la sensibilisation et la prévention des risques psychosociaux. Par risques psychosociaux l'on entend : le stress, le burn-out, le conflit, la discrimination, le harcèlement sexuel, le mobbing. Les responsabilités et actions de chacun ont été abordées, tant pour les employés que pour l'employeur. Tous les employés communaux et les élus de l'exécutif ont été invités à suivre un atelier en présence la personne de confiance en entreprise (médiatrice, assistante sociale en entreprise, formatrice d'adultes).	Employé·e·s communaux·ales une cinquantaine	Ponctuelle	Tous les employés communaux sont invités à participer à cet atelier, par petit groupe, via leur adresse mail ou leur responsable direct.	Anthamatten Carole Responsable RH carole.anthamatten@vionnaz.ch 0244820938
Commission d'apprentissage	Une commission des apprenti·e·s est existante sur notre Commune. La commission gère le bien-être des apprentis et leurs éventuelles demandes ou difficultés. Un entretien entre un membre de la commission, l'apprenti et le formateur a lieu une fois par année.	Elèves / étudiant·e·s / personnes en formation Tous les apprentis en formation sur le territoire communal	Permanente	Gratuit pour tous les apprentis en formation sur le territoire communal	Clapasson Julien conseiller communal en charge formation, culture, sports et loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Soirée Local leader	Dans le cadre de la continuité des rencontres économiques communales, cette soirée vise à rassembler les forces vives de notre économie locale. Elle est l'occasion de créer du lien, d'échanger des idées et de développer le réseau entre acteurs économiques.	Autres Toutes les entreprises ayant leur siège sur la Commune de Vionnaz	1 fois par année	Gratuit pour les entreprises participantes	Filliez Raphaël Conseiller communal en charge du développement économique, des finances et de l'intégration raphael.filliez@vionnaz.ch
Label Cybersafe	La Commune de Vionnaz est labellisée "Cybersafe", afin de mieux protéger ses systèmes informatiques et les données qu'elle traite au quotidien. Cette action s'inscrit dans une démarche continue de sécurisation et de conformité des systèmes communaux.	Employé-e-s communaux·ales Tous les employés communaux et le conseil communal	Permanente	Accessible à tous les employés communaux, au Conseil communal Le secrétaire municipal a procédé à l'inscription de la Commune au label	Besse Florent Secrétaire municipal secretariatmunicipal@vionnaz.ch

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Sécurité - santé au travail	Action de sensibilisation ou formation annuelle (par exemple : utilisation des produits ménagers, ergonomie, etc.) Passe dans chaque service, sur place (dans les locaux) et propose un atelier ou une formation pour améliorer les conditions (sécurité et santé) de travail. La Commune collabore pour cela avec SES Conseils Sàrl, M. Chevalley.	Employé·e·s communaux·ales Tout le personnel communal (environ 50 personnes)	Annuelle	Gratuit pour le personnel communal	Besse Florent Secrétaire municipal secretariatmunicipal@vionnaz.ch

VI. Espaces publics et infrastructures

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Espaces publics et infrastructures». Elles concernent les actions visant à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport).

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Parcours de tir à l'arc	Le plus grand parcours de Tir à l'Arc du Valais en pleine nature avec 19 cibles en sous-bois ! Torgon Tourisme propose de devenir le Robin des Bois d'un jour ! Au départ de la Jorette notre parcours de tir à l'arc composé de 19 cibles vous fera découvrir un petit coin de paradis. Entre belles forêts, petites clairières et bords de torrents, voilà une belle manière de se balader dans la nature et de passer un bon moment en plein air. En famille ou entre amis, le parcours de tir à l'arc est ouvert à tous. Même les plus petits dès 6 ans pourront s'initier à cette discipline grâce à des arcs adaptés à leur taille.	Tout public Tous les passionnés de tir à l'arc	Permanente avec 19 cibles en été et 13 cibles en hiver	Tarifs entre CHF 18.- et CHF 4.5.-	Office du tourisme de Torgon info@torgon.ch 024 481 31 31
Parcours vita	Situé le long du Torrent de la Greffaz son départ se trouve sur le chemin du Miolla Longueur du parcours 1.7km Kilomètres effort 2.3km	Tout public Toutes personnes souhaitant pratiqué du sport en plein air et en forêt	Permanente	Gratuit	Bruttin Jean-Blaise responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Passerelle de Torgon	Venez traverser le pont suspendu de Torgon, avec ses 150m de long et ses 28m de hauteur cette passerelle vous fera frissonner. Vous gagnerez également du temps car c'est un raccourci pour vous rendre au village. L'ouvrage fait partie d'un vaste réseau de balades et est accessible en voiture des deux côtés. Une attraction touristique sur un itinéraire national n°6 qui relie St-Gingolph à Coire en 34 étapes.	Tout public Toutes personnes ou tout randonneur souhaitant tenter l'expérience	Permanente	Gratuit	Bruttin Jean-Blaise responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252
Place multi-loisirs à Vionnaz	Jeux d'enfants, ping-pong, piste de pétanque, pumptrack ou encore tables de pique-nique: la place multiloisirs de Vionnaz est ouverte à sa population. Situé entre le bâtiment scolaire, la salle polyvalente et la crèche UAPE, l'espace est destiné à toutes les générations.	Tout public Toute la population de Vionnaz	Permanente	Gratuit	Bruttin Jean-Blaise Responsable de l'Office de la population info@vionnaz.ch 0244814252
Stations multi-sports	Mise en disposition de stations multisports sur notre place multiloisirs. Plusieurs ballons sont à votre disposition gratuitement, ainsi que des balles et raquettes de ping-pong, et des boules de pétanque. Comment faire pour les utiliser ? Téléchargez l'application EQUIP app Choisissez votre activité Profitez de faire du sport Retournez le matériel	Tout public Tous les usagers de la place multi-loisirs	Permanente	Gratuit	Clapasson Julien conseiller communal en charge de la culture, des sports et des loisirs julien.clapasson@vionnaz.ch 0245630023

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Sentiers pédestres	La commune de Vionnaz possède un magnifique réseau de sentiers constitué de 45,5 km de chemin de randonnée et 11 km de chemin de montagne homologués. Création d'une carte « Sentiers pour tous », sur laquelle tout un chacun trouvera l'itinéraire idéal.	Tout public Tout randonneur ayant l'envie de découvrir nos sentiers et nos paysages	Permanente	Gratuit	Office du tourisme de Torgon info@torgon.ch 0244813131
Borne de recharge électrique pour voiture	Située sur la place du village, une borne de recharge pour les voitures électriques et à disposition de la population.	Adultes Tous les détenteurs de véhicules électriques	Permanente	Disponibilité de la borne de recharge pour un coût modique de recharge	Schmid Yoann conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire et du développement urbain yoann.schmid@vionnaz.ch

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Tennis club Torgon	Venez découvrir les installations du Tennis-Club de Torgon : 2 courts de tennis 1 terrain de Padel 1 terrain de badminton/mini-tennis	Tout public Toute personne désirant pratiquer le sport de raquette dans un cadre idyllique	Durant la saison d'été (de mai à fin octobre)	Tennis CHF 20.00 CHF 35.00 CHF 220.00 (Adulte) CHF 350.00 (Couple) Padel Tennis CHF 35.00 CHF 50.00 CHF 150.00 (Adulte) Badminton / Mini-tennis CHF 10.00 CHF 17.50 Des prix préférentiels sont accordés aux jeunes membres.	Ruh Monique Présidente tennistorgon@bluewin. ch 078 638 16 49

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Valorisation de la châtaigneraie	Pour favoriser la biodiversité, une petite châtaigneraie prend racine sur les hauts de Vionnaz. 9 châtaigniers ont été plantés sur un terrain communal situé dans un virage de la route de Torgon. Ce projet veut favoriser la biodiversité tout en offrant un nouvel espace public à la population. Il faudra attendre une dizaine d'année avant que les citoyens puissent venir récolter les fruits de ces arbres.	Tout public Toute la population de Vionnaz	Permanente	Gratuit - accessible à tous	Bressoud François conseiller communal en charge de la Bourgeoisie, espaces publics et de l'environnement francois.bressoud@vionnaz.ch 024 563 00 22
Chapelle de Recon	La Chapelle de Recon est avec celle de la Gietty le témoin des 600 chapelles construites en Valais entre la fin du XVIe et le début du XVIIIe siècle. La Chapelle se situe dans l'Alpage de Recon dit "le poumon de la Vallée". Elle a aidé de nombreux bergers, voyageurs et fidèles à supporter le poids des maladies, des catastrophes et la dureté de la vie exigeante de la montagne. En 2003, l'Abbé Pierre est venu accompagné de quelques fidèles. Sa visite a redonné une nouvelle motivation à quelques fidèles pour rénover la chapelle et lui redonner sa fonction de lieu de recueillement et de prière. En 2017 après sa rénovation, à l'occasion de la messe annuelle, une fête a été mise sur pied pour marquer les 250 années de la construction de la chapelle. A ce jour, une messe annuelle est célébrée en plein air à l'emplacement de la première chapelle au mois de juillet. M. M. Neuhaus, citoyen de la Commune, a écrit tout un livre relatant l'histoire de cette Chapelle.	Tout public Toute personne souhaitant découvrir ce petit coin de paradis ou se recueillir	Permanente	Gratuit - accessible à tous	Neuhaus Michel 079 688 32 39

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Le Mouflon - Fête du Mouflon	La station de Torgon compte l'unique colonie de mouflon en Suisse, entre 300 et 350 bêtes. Cet animal est devenu l'emblème de la station et de nombreux passionnés se rendent à Torgon pour l'observer. Apparue dans les années 70, cette colonie provient de mouflons venus par la France ainsi que d'une quinzaine d'individus échangés contre des cerfs et lâchés à Torgon en 1977. Intégré dans de splendides paysages préalpins, le sentier didactique « La trace du mouflon » invite à la découverte de multiples richesses naturelles de Torgon. Si le mouflon en constitue l'un des principaux attraits, bien d'autres éléments géologiques, floristiques et faunistiques méritent votre attention. La durée du parcours au départ de Plan de Croix est de 4 h env. Chaque année, le mouflon est fêté au mois d'août. Depuis maintenant 2 ans, nous ne pouvons malheureusement plus goûter la viande de Mouflon, mais la fête reste belle malgré tout.	Tout public Tous les randonneurs et les amoureux de la faune	Permanente	Gratuit - accessible à tous	Office du tourisme info@torgon.ch 0244813131
Projet Interface	Ce projet s'insère dans la continuité de la refonte du centre du village, tant au niveau de l'aménagement urbain que de la sécurisation des bords de la route cantonale et du cheminement des enfants et des adultes. Un ballet peu fluide et peu sécurisant pour les piétons et usagers de mobilité douce. Le réaménagement de la zone vise ainsi à séparer et à rationaliser les flux, notamment en rendant ce tronçon du chemin des Recas à la mobilité douce.	Tout public Tous les habitants de la Commune	Permanente	Gratuit - accessible à tous	Schmid Yoann conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire et du développement urbain yoann.schmid@vionnaz.ch

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Zone 30km/h au centre du village	Dernière étape de la transformation du centre de Vionnaz: la vitesse autorisée sur la route cantonale qui traverse le village va passer de 50 à 30 km/h au cours de l'année 2025. Contrairement à une «zone 30», la route cantonale reste prioritaire et les piétons ne peuvent traverser qu'en empruntant les passages prévus pour eux. Ce passage de 50 à 30 km/h a été souhaité par la commune. Il permet de diviser par deux le volume sonore de la route.	Adultes Tous les usagers de la route	Permanente	Gratuit	Gilli Loïc conseiller communal en charge de la mobilité et la sécurité loic.gilli@vionnaz.ch 0245630024

Propositions de mesures complémentaires et d'améliorations

La Commune de Vionnaz obtient sa première labellisation 3*** avec un nombre de 88 mesures de promotion de la santé. La qualité de ce bilan ainsi que les nombreuses mesures d'amélioration mentionnées ci-dessous, témoignent de l'engagement de la commune et de ses autorités en faveur de la santé et de l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. Nous félicitons les autorités communales pour leur travail et leur implication auprès de la population.

Domaine d'action	Proposition de mesure
Politique communale	Mise en place d'une politique pour la jeunesse et les familles en proposant des activités / conférences / espaces de façon régulière
Politique communale	La nouvelle structure d'accueil devrait accueillir la crèche, l'UAPE / Satellite et une nurserie
Offres de loisirs	Mise en place d'activités régulières pour les seniors (60 ans et plus) citoyens de la Commune
Offres de loisirs	La Suisse Bouge est un évènement ayant lieu durant tout le mois de mai. Il a pour objectif de faire découvrir de nouveaux sports gratuitement aux Communes participantes, sans pression et compétition. Diverses activités sportives sont dès lors proposées sur la Commune (enfants, adultes, seniors).
Offres de loisirs	2 fois par année, la Commune proposera un repas communautaire - cuisinons ensemble à la population. Le but est qu'une dizaine de citoyens se retrouvent en cuisine pour préparer le repas. Afin d'amener une petite touche d'intégration, un citoyen originaire d'un autre pays que la Suisse sera invité à proposer 1-2 recettes (apéro - entrée - dessert) pour agrémenter le repas. Les citoyens, sur inscription, seront ensuite invités à venir partager ce repas.
Offres de loisirs	Mise en place d'activités régulières afin de favoriser les rencontres entre tous les citoyens de la Commune
Offres de loisirs	Il s'agit d'une course de ski alpinisme qui existait il y a quelques années et que quelques citoyens souhaitent remettre à l'ordre du jour
École	6 classes devraient être construites pour l'agrandissement de l'école afin de faire face à l'évolution démographique. Une réflexion spécifique aura lieu sur une meilleure ergonomie dans les salles de classe.

Domaine d'action	Proposition de mesure
Santé au travail	Dans un souci de santé du personnel communal, des repas sains, chauds et variés seront proposés, pour un prix correct et accessible, aux employés communaux. La collaboration se ferait avec la cuisinière de la crèche du Papillon bleu.
Santé au travail	Une formation sera donnée aux employés communaux (structure d'accueil et administration communale) pour l'évacuation des locaux en cas d'incendie. L'utilisation des appareils anti-incendie (extincteurs) sera également expliquée dans le cadre d'un deuxième cours.
Espaces publics et infrastructures	En collaboration avec Steve Morabito, la Commune de Vionnaz souhaite faire homologuer son parcours VTT au niveau cantonal

En un graphique, voici le bilan des actions existantes dans la Commune de Vionnaz depuis la labellisation en 2026.

